# Stratégie de l'électromobilité 2030

Point presse Conseil d'Etat du 21 juin 2017



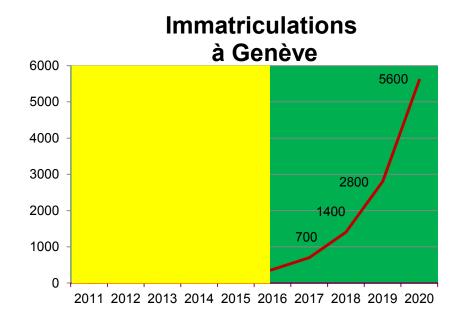
### Les enjeux de l'électromobilité

#### Les atouts de l'électromobilité

- > Réduction des impacts environnementaux et sanitaires
- Pollution atmosphérique
- Bruit routier
  - Contribution aux efforts en faveur du climat
- Le secteur des transports représente à Genève plus de 40 % des émissions de CO<sub>2</sub>
  - Autonomie énergétique
- Le trafic motorisé individuel représente près de 36.1 % de l'énergie consommée, une énergie à 95 % d'origine fossile

### Les perspectives

### Un objectif chiffré ambitieux



# Objectif d'infrastructure publique de recharge

L'objectif 2020 se situe dans une fourchette de 200 à 600 bornes de recharge;

- En fonction de la puissance des bornes
- Mode de charge (courant alternatif ou continu)
- De l'évolution technologique des véhicules
- 15% des points de recharge seront publics (accès et propriété)

### Nombre de véhicules électriques et infrastructure de recharge

Scénario	Pénétration du marché en Suisse	Pénétration du marché à Genève	Nombre de véhicules électriques à Genève
2020	2.2%	2.4%	5'600
2030		10%	22'000

### Les objectifs

#### > Donner un signal fort

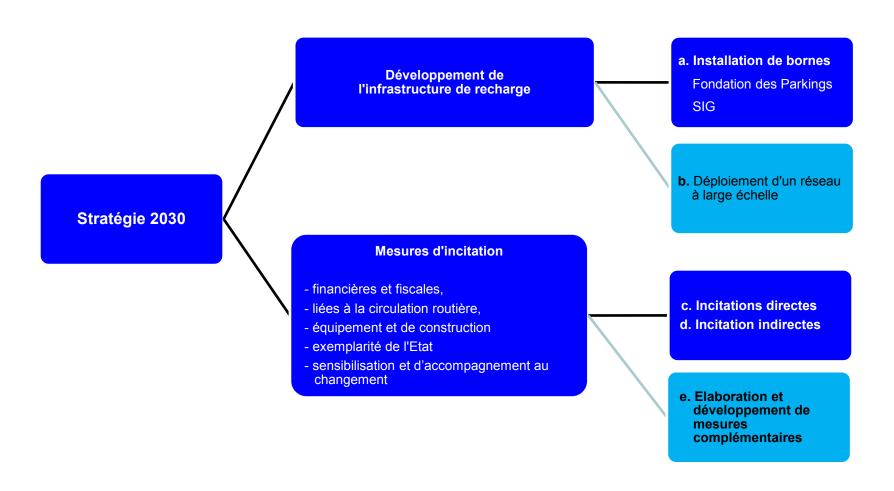
 L'électromobilité individuelle – alternative aux moteurs thermiques

#### Améliorer les conditions-cadre

- Orienter, sur le territoire cantonal, le développement et le dimensionnement d'une infrastructure de recharge (initiative publique et privée).
- Implémenter les mesures d'incitation susceptibles d'accompagner la population ainsi que les divers acteurs publics et privés vers un changement majeur en matière de mobilité



### Mesures d'encouragement à la mobilité électrique



### a. Infrastructures de recharge : un élan pour les acteurs clés

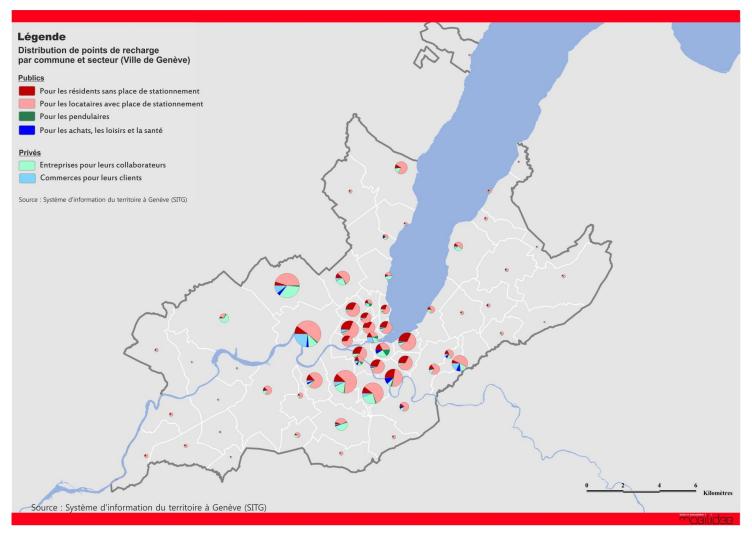
- > Les premières réalisations
- Réseau public de bornes de recharges SIG :
  - √ 20 bornes entre 2016 et 2018





- Fondation des Parkings :
  - √ 120 places pour la recharge disponibles dès 2017
  - √ 50 prises de recharge deux roues dès 2016
- **Ville de Genève**: 2 essais pilotes sur le domaine public avant un déploiement à large échelle.

### b. Infrastructures de recharge : une vision territoriale



#### c. Mesures d'incitation directes

> Premières mesures financières – fiscales

- ✓ Exonération pour 6 ans de tous les véhicules électriques (voitures et motocycles) immatriculés après l'adoption de la loi (LCP; D 3 05)
- ✓ Intégration les taxis dans le système du bonus-malus (LTVTC; H 1 30), qui entre en vigueur le 1 juillet 2017
- ✓ Gratuité de la recharge sur les bornes de la Fondation des Parkings, mesure d'encouragement temporaire en vigueur depuis 2016
- Projet de déduction fiscale à l'installation de bornes de recharge à domicile

#### d. Mesures d'incitation indirectes

- Adapter les constructions
- ✓ Réglementation des **standards** de rénovation et de construction des nouveaux bâtiments de manière à anticiper l'installation de bornes électriques.

Règlement relatif aux places de stationnement sur fonds privés (RPSFP; L 5 05.10) entré en vigueur le 23.12.2015.

- Exemplarité de l'Etat
- Utilisation, dans la mesure du possible, de véhicules électriques pour les déplacements automobiles des Conseillers d'Etat;
- Modification des **directives d'achat** des véhicules de l'administration cantonale. Par défaut, le choix se portera sur des véhicules électriques.
  - > Sensibilisation et d'accompagnement au changement

#### e. Les perspectives

- Un premier élan à Genève
- Premières mesures d'incitation
- Déploiement des premières bornes
- Nouvelles mesures en fonction des premiers résultats et de l'évolution des technologies
  - (Smart grid, vitesse de recharge, véhicules autonomes, etc.)
- Une réponse à des enjeux de santé publique et un virage responsable
- Un positionnement tourné vers l'avenir!



# Merci de votre attention

